

OBJECTIF 1.1

Mieux connaître les étudiants pour que les actions soient plus efficaces.

Le Collège Ahuntsic accueille une population étudiante importante tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue. Ces étudiants présentent des profils fort variés : élèves issus du secondaire qui, dès 2010, auront vécu la réforme scolaire, étudiants adultes, origines ethniques multiples, modes de vie et caractéristiques socio-économiques variés, etc. Une meilleure connaissance de cette population étudiante est une condition essentielle de tout plan de réussite.

OBJECTIF 1.2

Mobiliser les intervenants autour d'actions concertées.

Il existe plusieurs mesures d'aide à la réussite en classe et hors classe. Or, les différentes interventions ne sont pas toujours coordonnées et complémentaires. Les informations ne circulent pas toujours de manière fluide et complète entre les services, les instances, les regroupements et les intervenants mobilisés dans la réussite scolaire et éducative des étudiants.

Le Collège procède par ailleurs à l'auto-évaluation de l'application de sa Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA). Le plan de suivi qui en découlera devrait prévoir la révision de cette PIÉA.

OBJECTIF 1.3

Soutenir les étudiants tout au long de leur cheminement scolaire.

L'étude de Michèle Gingras et de Ronald Terrill, publiée en 2007, confirme les tendances lourdes du réseau collégial : la réussite des cours en première session est un des facteurs prédictifs les plus fiables de la réussite scolaire et de la diplomation. Examinons la situation au Collège Ahuntsic, en considérant onze indicateurs majeurs.

1. Le taux de réussite des cours en première session est constant, passant de 80,3 % à l'automne 2004 à 80,5 % à l'automne 2006. Le réseau collégial est passé de 83,2 % en 2004 à 83,6 % à l'automne 2006. Le Collège connaît donc une hausse de 0,2 % en trois ans, mais il demeure à 3,1 points de pourcentage inférieur au réseau.
2. Le taux de réinscription à la troisième session se mesure par la réinscription dans le même programme, ou par la réinscription dans un autre programme, dans le même collège. Au Collège Ahuntsic, le taux de réinscription dans un même programme est passé de 66,5 % à l'automne 2003 à 69 % à l'automne 2005 ; le réseau est stable à 66 % depuis 2003. Le taux de réinscription dans un autre programme est passé de 72,8 % en 2003 à 71,3 % en

2004, dernière année où les données sont disponibles. Pour le réseau, ce taux s'est maintenu à 75,3 % pour les mêmes années. Le Collège est donc supérieur au réseau pour ce qui est des réinscriptions dans un même programme, mais il est inférieur de quatre points de pourcentage en 2004 en ce qui concerne la réinscription dans un autre programme du même collège.

3. Le taux de réinscription dans un programme au Collège pour les étudiants en session d'accueil et d'intégration n'a pas été évalué jusqu'à maintenant.
4. Le taux de réussite des cours en première session chez les garçons est passé de 75 % en 2004 à 74,8 % en 2006 au Collège Ahuntsic, tandis qu'il est passé de 78,8 % à 79,2 % dans le réseau; le taux de réinscription des garçons à la troisième session est passé de 61,2 % en 2004 à 64,2 % en 2005 (les données pour 2006 ne sont pas disponibles), tandis que la réinscription des garçons dans le réseau est demeurée stable à 63,2 % pour les années 2004 et 2005.
5. Le taux de diplomation, dans les temps requis et dans les délais de quatre ans et de cinq ans après la première inscription dans un

programme préuniversitaire : les données récentes du Système d'information sur les programmes (SIP) illustrent un taux de diplomation au préuniversitaire comportant un écart négatif d'environ 10 % avec le réseau; le secteur technique, pour sa part, affiche un taux de diplomation légèrement supérieur à celui du réseau (cohorte 2003-2004).

6. Les taux de réussite dans les cours présentant des difficultés particulières pour les étudiants, et de diplomation dans chacun des programmes, n'ont pas été évalués jusqu'à maintenant.
7. Les taux de réussite dans les cours de la formation générale, tous les cours et toutes les sessions confondus à l'intérieur d'une même discipline, n'ont pas été évalués jusqu'à maintenant.
8. Les taux de réussite à l'Épreuve uniforme de français n'ont pas été l'objet d'analyse et de suivi particuliers jusqu'à maintenant.
9. Les taux de réussite dans les cours de mise à niveau : de l'automne 2004 à l'automne 2005, les taux de réussite ont augmenté en Mathématiques (moyenne des trois cours) et en Français; ils ont cependant chuté en Chimie et en Physique.

10. Le recours aux mesures d'aide à la réussite, l'accompagnement des carrières scientifiques et technologiques, les ateliers, les centres d'aide, le tutorat par les pairs, les locaux d'aide, etc.: la fréquentation des ateliers a connu une baisse de 21 % entre l'automne 2003 et l'automne 2006; le tutorat par les pairs a également connu une baisse de fréquentation de l'ordre de 40 % entre 2003 et 2006; la fréquentation du Centre d'aide en Français (CAF) se maintient à l'automne et connaît une hausse de 24 % à l'hiver; celle du Centre d'aide à la réussite/Centre d'aide en Mathématiques est en forte progression (32% à l'automne, 38 % à l'hiver) en 2006-2007, par rapport à l'année 2004-2005.
11. Les mesures et mécanismes nouveaux favorisant la maîtrise des compétences transversales et génériques : diverses mesures ont été implantées, comme « Le Petit rédac » en formation générale, des ateliers de formation à la recherche documentaire, etc.

OBJECTIF 1.1

Mieux connaître les étudiants pour que les actions soient plus efficaces.

**CIBLES**

- Disposer d'un portrait détaillé de la population étudiante sous forme d'analyses qualitatives et quantitatives par critères, comme le sexe, le statut socio-économique, le travail rémunéré, la moyenne générale au secondaire (MGS), la provenance géographique, les difficultés d'apprentissage, l'engagement parascolaire, etc.
- Avoir offert annuellement au moins une activité de formation au personnel enseignant et non enseignant sur les caractéristiques des diverses populations étudiantes.
- Disposer d'outils diagnostiques validés et les avoir expérimentés dans les programmes d'études ciblés pour connaître les étudiants et dépister ceux qui présentent des risques d'échec.

MOYENS*

- S'appropriier les changements introduits par le renouvellement pédagogique au secondaire et assurer une meilleure transition du secondaire au collégial pour les étudiants.
- Assurer la veille et la diffusion des recherches en cours sur les diverses populations étudiantes.
- Offrir des activités de formation au personnel sur les caractéristiques des diverses populations étudiantes.
- Se servir des outils diagnostiques actuels et en développer d'autres pour connaître davantage, notamment, les étudiants de la cohorte B (étudiants ayant déjà été inscrits au collégial).

*NOTE : Les moyens dans l'ensemble du Plan stratégique pourront être ajoutés en fonction de l'évaluation annuelle de la mise en œuvre du Plan stratégique.

OBJECTIF 1.2

Mobiliser les intervenants autour d'actions concertées.

**CIBLES**

- Avoir mis en place un Bulletin d'information pédagogique à l'intention du personnel.
- Avoir implanté dans tous les programmes ou départements une pédagogie de première session et de première année adaptée à leur réalité et offrant des activités spécifiques d'apprentissage favorisant la réussite.
- Avoir tenu au moins une rencontre annuelle regroupant les intervenants des Services aux étudiants et ceux de la Direction des études.
- Avoir élaboré des plans de travail des départements, des services de la Direction des études et de la Direction des affaires étudiantes qui comportent une dimension relative à la réussite éducative et scolaire.
- Avoir révisé la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA).

MOYENS

- Favoriser la concertation interservices et interdisciplinaire des interventions liées à la réussite éducative et scolaire.
- Déployer diverses activités et mettre en place, là où la situation le permet, des lieux d'appartenance et d'échange pour les étudiants, comme des activités d'accueil, un local dédié au programme, des forums d'échange, etc.
- Étendre à tous les programmes ou départements la mise en place d'une pédagogie de première session et de première année, adaptée à leur réalité, de manière à offrir des activités spécifiques d'apprentissage favorisant la réussite.
- Maintenir une veille éducative, pédagogique et « technopédagogique », et en diffuser les résultats à la communauté.
- Réviser la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) de manière à clarifier, entre autres, les responsabilités des étudiants et celles des intervenants à l'égard de l'évaluation des apprentissages.



CIBLES

- Avoir augmenté le taux de réussite des cours en première session au niveau de celui du réseau public, tous programmes confondus, tant à la session d'automne qu'à la session d'hiver.
- Le taux de réinscription à la troisième session : pour le secteur préuniversitaire, avoir atteint celui du réseau; pour le secteur technique, avoir maintenu ou augmenté le taux de réinscription.
- Le taux de réinscription dans un programme au Collège pour les étudiants en session d'accueil et d'intégration : avoir atteint celui du réseau.
- Les taux de réussite des cours en première session et les taux de réinscription à la troisième session des garçons : avoir augmenté le taux de réussite et le taux de réinscription.
- Les taux de diplomation, dans les temps requis et dans les délais de quatre ans et de cinq ans après la première inscription dans un programme préuniversitaire ou technique, selon le cas : avoir augmenté les taux de diplomation.
- Les taux de réussite, de réinscription à la troisième session et de diplomation dans les programmes : de concert avec les services concernés, chaque département maître d'œuvre d'un programme au technique et chaque équipe programme au préuniversitaire aura procédé à l'analyse de sa situation en juin 2009. Des cibles réalistes auront été fixées et des plans de travail assortis auront été élaborés par ces départements et équipes afin de guider les actions 2009-2013 du Plan de réussite.

OBJECTIF 1.3

Soutenir les étudiants tout au long de leur cheminement scolaire.

- Les taux de réussite dans les cours de la formation générale : chaque département aura procédé à l'analyse de sa situation au terme de la première année du plan, en juin 2009. Des cibles réalistes, assorties d'un plan de travail, auront été élaborées par ces départements afin de guider les actions 2009-2013 du Plan de réussite.
- Les taux de réussite à l'Épreuve uniforme de français : le département de Français et de Lettres aura analysé les résultats des étudiants du Collège et aura élaboré un plan d'action en vue d'augmenter le taux de réussite à cette épreuve, de concert avec les services concernés de la Direction des études.
- Les taux de réussite dans les cours de mise à niveau : les départements de Français et de Lettres, de Chimie, de Mathématiques et de Physique auront analysé les résultats des étudiants dans ces cours et auront élaboré un plan d'action en vue d'améliorer les taux de réussite à ces cours, de concert avec les services concernés de la Direction des études.
- Avoir maintenu ou augmenté le recours aux mesures d'aide à la réussite, centres d'aide, ateliers, tutorat par les pairs, locaux d'aide, etc., tout en ayant analysé l'impact de chacune de ces mesures.
- Avoir implanté de nouvelles mesures et de nouveaux mécanismes favorisant la maîtrise des habiletés transversales et génériques.

MOYENS

- Réaliser le projet éducatif du Collège, c'est-à-dire poursuivre la mise en place de mesures favorisant l'accessibilité au Collège et la promotion de l'enseignement supérieur de qualité, la valorisation de l'excellence, celle de la langue française et l'ouverture sur le monde.
 - Favoriser la responsabilisation des étudiants en matière d'engagement et de motivation, en développant une culture de l'effort personnel et de la prise en charge de ses apprentissages.
 - Mettre en place des mécanismes permettant aux étudiants d'acquérir certaines compétences transversales : recherche documentaire, profil de compétence TIC, etc.
 - Favoriser la persistance aux études en mettant en place des actions concertées qui permettront de donner un sens à leur projet de formation : colloques, projets de fin d'étude, stages rémunérés ou crédités, voyages, etc.
 - Resserrer l'encadrement offert aux étudiants inscrits à la session d'accueil et d'intégration et offrir des activités d'orientation significatives.
 - Coordonner et consolider les mesures d'aide actuelles comme les centres d'aide, le tutorat par les pairs, l'aide en ligne et les ateliers.
 - Expérimenter de nouvelles approches pédagogiques et des mesures d'encadrement ciblées pour les étudiants ayant des besoins éducatifs particuliers : communautés culturelles, garçons, troubles d'apprentissage, parents avec enfants, etc.
- Analyser la problématique de réussite reliée aux cours qui présentent des difficultés particulières dans le cheminement des étudiants, et mettre en place des mesures appropriées dans chacun des programmes d'études.
 - Soutenir et développer les actions concertées des enseignants de la formation générale en lien avec les programmes d'études de manière à favoriser la maîtrise par les étudiants des compétences langagières et des compétences génériques, notamment l'analyse, la synthèse, le raisonnement, les méthodes de travail, le jugement critique, etc.
 - Assurer l'intégration des étudiants provenant des diverses communautés culturelles en développant les activités de veille interculturelle et en offrant davantage de services de première ligne à cette clientèle, telles les mesures de soutien linguistique pour les allophones, le soutien financier, la formation culturelle, etc.
 - Assurer le développement du plein potentiel de chacun des étudiants par la mise en œuvre de diverses mesures qui stimulent et encouragent les étudiants à se dépasser : bourses d'excellence, bourses et prix d'encouragement, profil Montaigne, reconnaissance de l'engagement étudiant, attestations en alternance travail-études et cérémonie de remise des diplômes, etc.
 - Mettre en place un mécanisme pour favoriser la diplomation des étudiants quasi diplômés.
 - Analyser les besoins et les caractéristiques des étudiants adultes et leur offrir un soutien à la réussite approprié.